

# Concours des Vins de Provence édition 2018 : 177 vins médaillés

La dégustation du Concours des Vins de Provence édition 2018 a eu lieu jeudi 5 avril 2018 à la Bastide Saint Julien, à La Celle (Var). 766 échantillons étaient en lice. 156 dégustateurs professionnels, représentant l'ensemble de la filière du vin, et amateurs du jury d'experts du Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé, ont composé les différents jurys et ont distingué 177 vins des appellations Côtes de Provence et ses dénominations de terroir, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence.



Voici la répartition des 177 vins primés (90 médailles d'or, 77 médailles d'argent et 10 médailles de bronze) :

## 119 vins pour l'appellation Côtes de Provence :

- 29 vins blancs (13 médailles d'or, 14 médailles d'argent, 2 médailles de bronze)
- 65 vins rosés (33 médailles d'or, 28 médailles d'argent, 4 médailles de bronze)
- 24 vins rouges (11 médailles d'or, 13 médailles d'argent)
- 1 vin rosé de garde\* (médaille d'or)

## 31 vins pour l'appellation Coteaux d'Aix-en-Provence :

- 6 vins blancs (2 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 1 médaille de bronze)
- 18 vins rosés (10 médailles d'or, 8 médailles d'argent)
- 6 vins rouges (2 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 1 médaille de bronze)
- 1 vin rosé de garde\* (médaille d'or)

\* catégorie ouverte aux vins millésimes 2015 et antérieurs

## 27 vins pour l'appellation Coteaux Varois en Provence :

- 8 vins blancs (6 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze)
- 14 vins rosés (7 médailles d'or, 6 médailles d'argent, 1 médaille de bronze)
- 5 vins rouges (4 médailles d'or, 1 médaille d'argent)

▶ Le palmarès 2018 est en ligne sur le site :  
[www.concoursdesvinsdeprovence.fr/](http://www.concoursdesvinsdeprovence.fr/)

Le Concours des Vins de Provence est placé sous le contrôle de la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, et de la Répression des Fraudes et est inscrit sur la liste des concours vinicoles nationaux. Sous la responsabilité du CIVP, ce concours, dont la réalisation technique est confiée à l'association du Concours des Vins à Orange, est réservé aux vins rosés, rouges et blancs des appellations Côtes de Provence, Coteaux Varois en Provence et Coteaux d'Aix-en-Provence.